

**Vallée Sud
HABITAT**

Grand Paris

N° B-01/2024

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

BUREAU de l'O.P.H. "VALLEE SUD HABITAT"

Séance du 06 mars 2024

Le 06 mars 2024 à 16h30,

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « Vallée Sud Habitat », dûment convoqués le 23 février 2024, se sont réunis en salle Sérès, 5 rue Paul Vaillant Couturier au siège de Vallée Sud Habitat, sous la présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'O.P.H « Vallée Sud Habitat ».

Étaient présents : Jean-Didier BERGER (en visioconférence), Anthony REYNAUD, Patrick WIDLOECHER, Daniel PIEDELLOUP.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Yves COSCAS à Jean-Didier BERGER.

Étaient également présents : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine.

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 3 526 083,63 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement d'une opération en acquisition-amélioration de 12 logements sociaux situé 19 rue Hébert à Clamart.

VALLEE SUD HABITAT

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2024

DELIBERATION

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 3 526 083,63 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement d'une opération en acquisition-amélioration de 12 logements sociaux situé 19 rue Hébert à Clamart.

Le Bureau du Conseil d'Administration,

Vu la lettre d'offre de la Caisse des Dépôts et Consignation en date du 09 février 2024,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 : Retiens l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignation en date du 09 février 2024.
Les caractéristiques financières sont :

Proposition n°1 - 7 prêt(s)

Offre CDC				
Caractéristiques	CPLS	PAM	PAM	PLAI
Enveloppe	Complémentaire au PLS 2023	-	Eco-prêt	-
Montant	363 363 €	224 616,6 €	276 000 €	42 487 €
Commission d'instruction	210 €	0 €	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	4,11 %	3,6 %	2,55 %	2,6 %
TEG ¹	4,11 %	3,6 %	2,55 %	2,6 %
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	20 ans	20 ans	40 ans
Index ²	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	1,11 %	0,6 %	- 0,45 %	- 0,4 %
Taux d'intérêt	Livret A + 1,11 %	Livret A + 0,6 %	Livret A - 0,45 %	Livret A - 0,4 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	DL	DL	DL	DL
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %	0 %	0 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %	0 %	0 %

Proposition n°1 (suite)

Offre CDC				
Caractéristiques	PLAI foncier	PLS	PLS foncier	
Enveloppe	-	PLSDD 2023	PLSDD 2023	
Montant	327 083,61 €	510 919,21 €	1 781 614,21 €	
Commission d'instruction	0 €	300 €	1 060 €	
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	
Taux de période	3,91 %	4,11 %	3,91 %	
TEG ¹	3,91 %	4,11 %	3,91 %	
Phase d'amortissement				
Durée	60 ans	40 ans	60 ans	
Index ²	Livret A	Livret A	Livret A	
Marge fixe sur index	0,91 %	1,11 %	0,91 %	
Taux d'intérêt	Livret A + 0,91 %	Livret A + 1,11 %	Livret A + 0,91 %	
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	
Modalité de révision	DL	DL	DL	
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %	0 %	
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %	0 %	

Article 2 : Autorise le Directeur Général de Vallée Sud Habitat, à signer le contrat de prêt pour un montant de 3 526 083,63 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris

Jean-Didier BERGER

Vue pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 08 mars 2024
Reçue en Préfecture le 08 mars 2024
Certifiée exécutoire le 08 mars 2024
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Yann CHEVALIER
Directeur Général